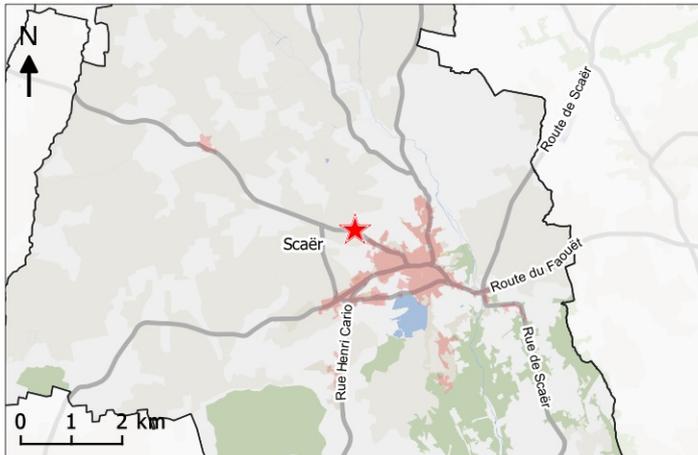


## Scaër - Kerzéré

Identifiant PLUi : 292741



### Environnement bâti et agricole

Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.

Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.

Perte potentielle de surface agricole épannable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.

Présence d'au moins 2 habitations principales?  Oui  Non  N.C.

Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



### Caractéristique du bâtiment

Parcelle d'assise : E 0142

Le bâtiment présente t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.

L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.

Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.

La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.

Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : 172 m<sup>2</sup>

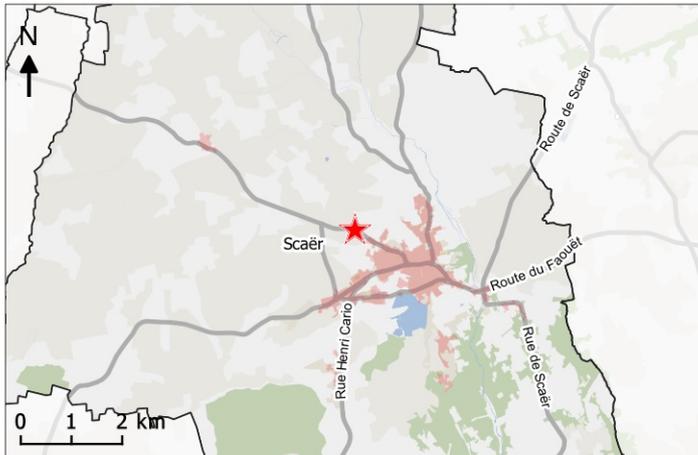
Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.

La desserte du bâtiment semble t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires

## Scaër - Kerzéré

Identifiant PLUi : 292742



### Environnement bâti et agricole

Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.

Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.

Perte potentielle de surface agricole épanodable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.

Présence d'au moins 2 habitations principales?  Oui  Non  N.C.

Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



### Caractéristique du bâtiment

Parcelle d'assise : E 0142

Le bâtiment présente t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.

L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.

Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.

La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.

Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : 253 m<sup>2</sup>

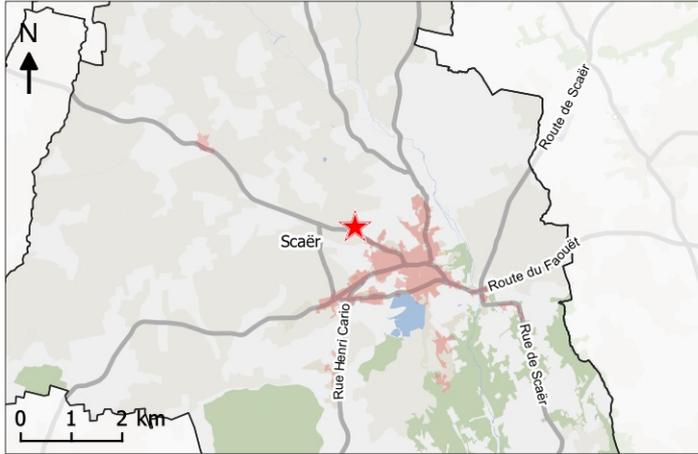
Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.

La desserte du bâtiment semble t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires

## Scaër - Kerzéré

Identifiant PLUi : 292743



### Environnement bâti et agricole

- Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.
- Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.
- Perte potentielle de surface agricole épanodable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.
- Présence d'au moins 2 habitations principales?  Oui  Non  N.C.
- Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



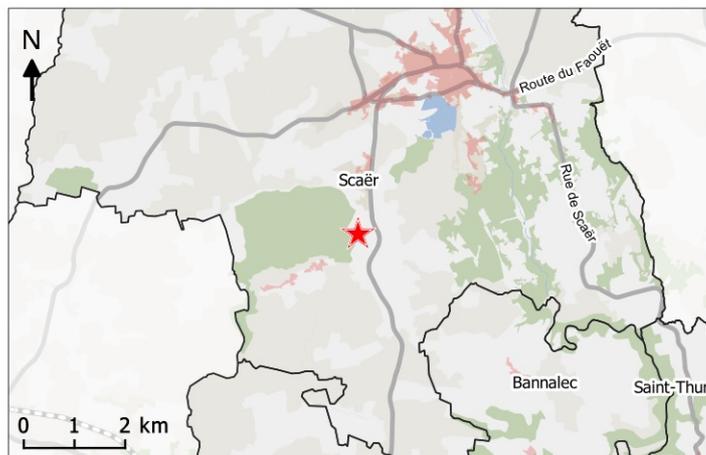
### Caractéristique du bâtiment

- Parcelle d'assise : **E 0141**
- Le bâtiment présente t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.
- L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.
- Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.
- La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.
- Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : **252 m<sup>2</sup>**
- Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.
- La desserte du bâtiment semble t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires

## Scaër - La grande Motte

Identifiant PLUi : 292744



### Environnement bâti et agricole

Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.

Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.

Perte potentielle de surface agricole épandable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.

Présence d'au moins 2 habitations principales?  Oui  Non  N.C.

Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



### Caractéristique du bâtiment

Parcelle d'assise : **K 0780**

Le bâtiment présente t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.

L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.

Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.

La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.

Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : **117 m<sup>2</sup>**

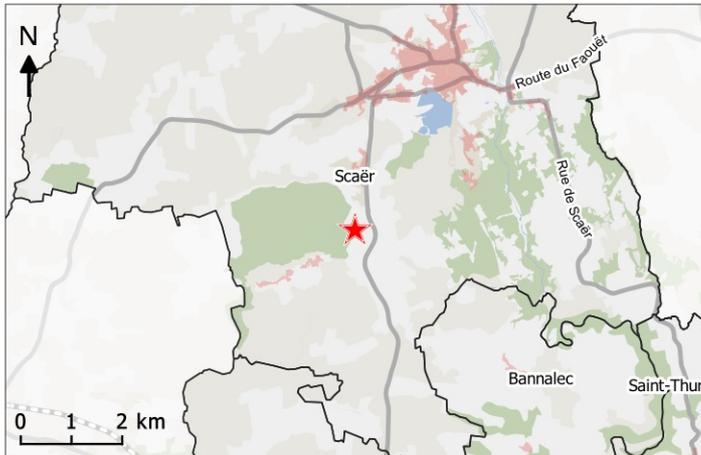
Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.

La desserte du bâtiment semble t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires

## Scaër - La grande Motte

Identifiant PLUi : 292745



### Environnement bâti et agricole

- Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.
- Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.
- Perte potentielle de surface agricole épanodable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.
- Présence d'au moins 2 habitations principales?  Oui  Non  N.C.
- Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



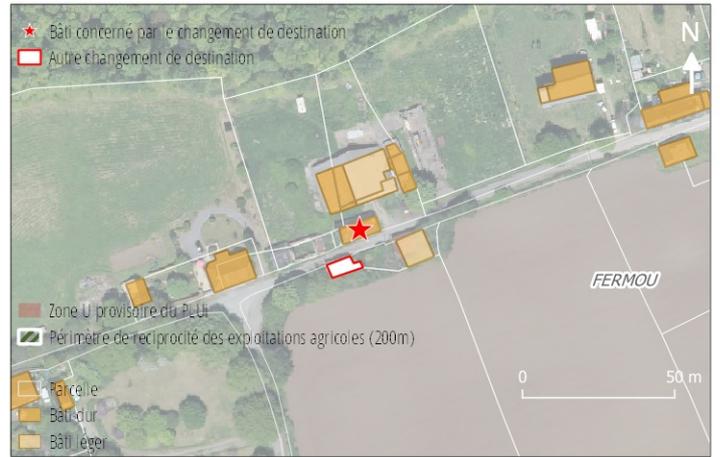
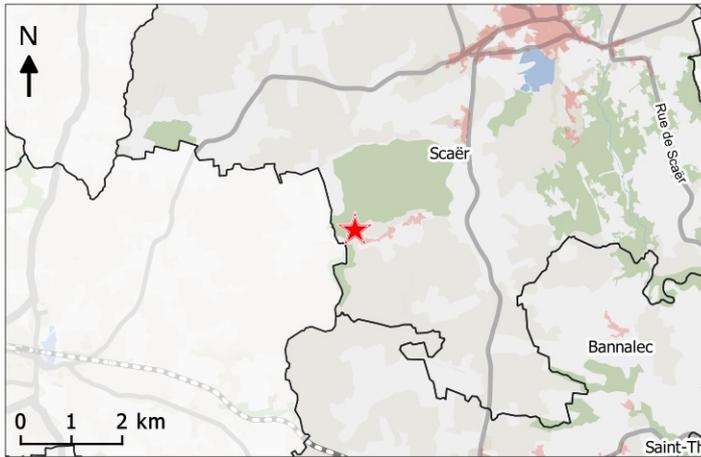
### Caractéristique du bâtiment

- Parcelle d'assise : **K 0781**
- Le bâtiment présente t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.
- L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.
- Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.
- La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.
- Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : **103 m<sup>2</sup>**
- Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.
- La desserte du bâtiment semble t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires

## Scaër - Fermou

Identifiant PLUi : 292746



### Environnement bâti et agricole

Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.

Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.

Perte potentielle de surface agricole épanodable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.

Présence d'au moins 2 habitations principales ?  Oui  Non  N.C.

Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



### Caractéristique du bâtiment

Parcelle d'assise : AX 0007

Le bâtiment présente-t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.

L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.

Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.

La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.

Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : 69 m<sup>2</sup>

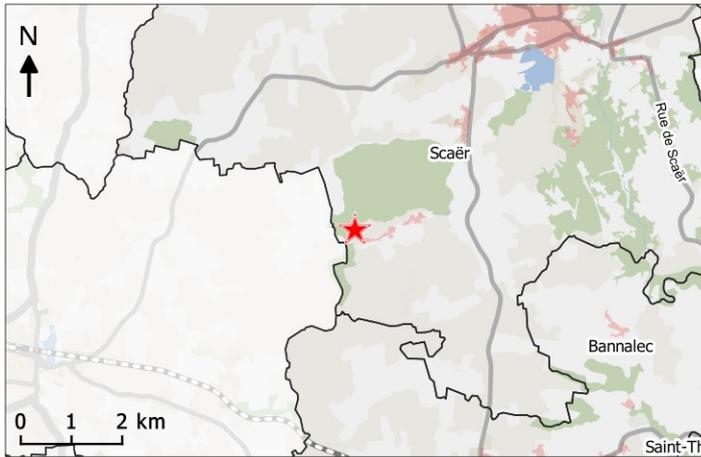
Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.

La desserte du bâtiment semble-t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires

## Scaër - Fermou

Identifiant PLUi : 292747



### Environnement bâti et agricole

Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.

Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.

Perte potentielle de surface agricole épanachable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.

Présence d'au moins 2 habitations principales ?  Oui  Non  N.C.

Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



### Caractéristique du bâtiment

Parcelle d'assise : AX 0017

Le bâtiment présente t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.

L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.

Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.

La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.

Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : 45 m<sup>2</sup>

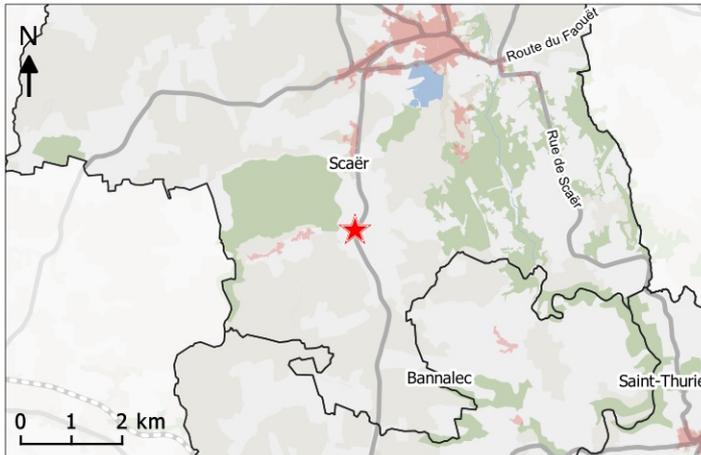
Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.

La desserte du bâtiment semble t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires

## Scaër - Ros-Rhun

Identifiant PLUi : 292748



### Environnement bâti et agricole

- Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.
- Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.
- Perte potentielle de surface agricole épanodable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.
- Présence d'au moins 2 habitations principales?  Oui  Non  N.C.
- Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



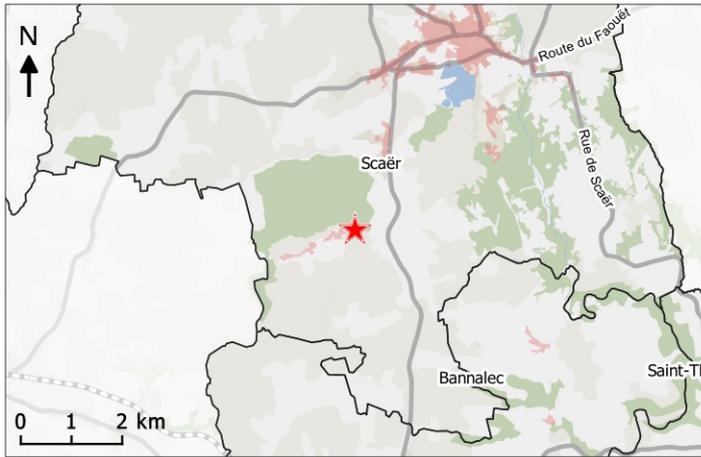
### Caractéristique du bâtiment

- Parcelle d'assise : **H 0742**
- Le bâtiment présente t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.
- L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.
- Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.
- La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.
- Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : **165 m<sup>2</sup>**
- Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.
- La desserte du bâtiment semble t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires

## Scaër - Pen Coatloch

Identifiant PLUi : 292749



### Environnement bâti et agricole

Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.

Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.

Perte potentielle de surface agricole épanodable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.

Présence d'au moins 2 habitations principales ?  Oui  Non  N.C.

Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



### Caractéristique du bâtiment

Parcelle d'assise : AX 0386

Le bâtiment présente-t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.

L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.

Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.

La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.

Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : 105 m<sup>2</sup>

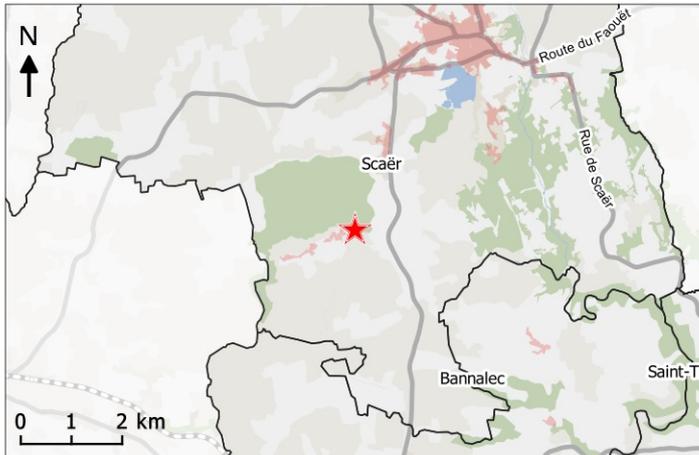
Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.

La desserte du bâtiment semble-t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires

## Scaër - Pen Coatloch

Identifiant PLUi : 2927410



### Environnement bâti et agricole

- Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.
- Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.
- Perte potentielle de surface agricole épanachable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.
- Présence d'au moins 2 habitations principales?  Oui  Non  N.C.
- Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



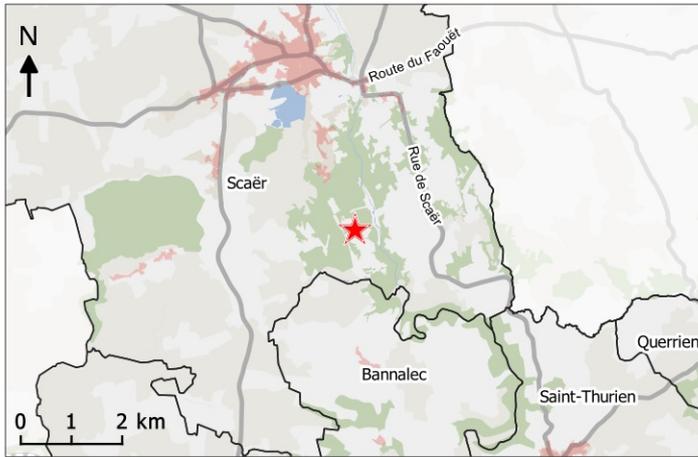
### Caractéristique du bâtiment

- Parcelle d'assise : **AX 0386**
- Le bâtiment présente t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.
- L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.
- Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.
- La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.
- Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : **141 m<sup>2</sup>**
- Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.
- La desserte du bâtiment semble t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires

## Scaër - Kergaouen

Identifiant PLUi : 2927411



### Environnement bâti et agricole

- Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.
- Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.
- Perte potentielle de surface agricole épanable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.
- Présence d'au moins 2 habitations principales?  Oui  Non  N.C.
- Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



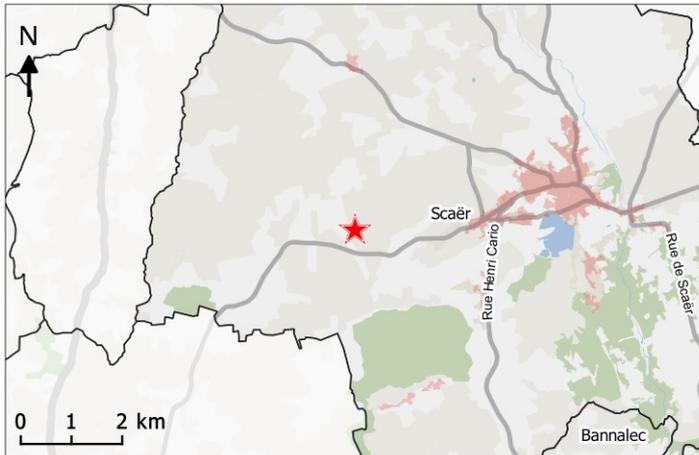
### Caractéristique du bâtiment

- Parcelle d'assise : **AW 0174**
- Le bâtiment présente t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.
- L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.
- Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.
- La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.
- Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : **64 m<sup>2</sup>**
- Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.
- La desserte du bâtiment semble t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires

## Scaër - Kerdauid

Identifiant PLUi : 2927412



### Environnement bâti et agricole

- Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.
- Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.
- Perte potentielle de surface agricole épanable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.
- Présence d'au moins 2 habitations principales?  Oui  Non  N.C.
- Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



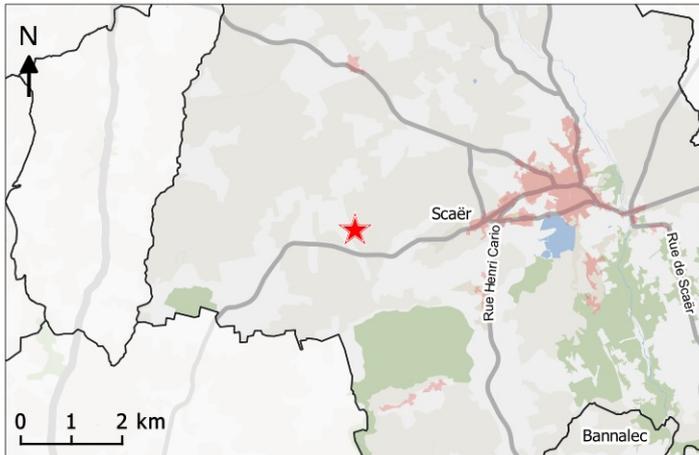
### Caractéristique du bâtiment

- Parcelle d'assise : **L 0554**
- Le bâtiment présente t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.
- L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.
- Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.
- La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.
- Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : **307 m<sup>2</sup>**
- Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.
- La desserte du bâtiment semble t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires

## Scaër - Kerdauid

Identifiant PLUi : 2927413



### Environnement bâti et agricole

Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.

Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.

Perte potentielle de surface agricole épanable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.

Présence d'au moins 2 habitations principales?  Oui  Non  N.C.

Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



### Caractéristique du bâtiment

Parcelle d'assise : L 0556

Le bâtiment présente t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.

L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.

Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.

La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.

Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : 193 m<sup>2</sup>

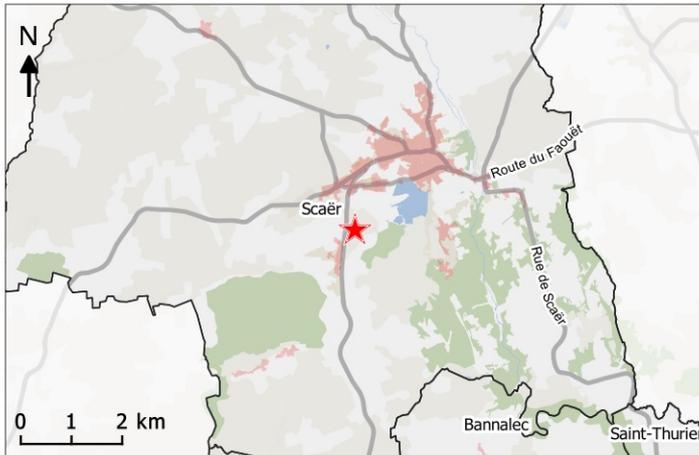
Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.

La desserte du bâtiment semble t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires

## Scaër - Kerbasquiou

Identifiant PLUi : 2927414



### Environnement bâti et agricole

Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.

Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.

Perte potentielle de surface agricole épanodable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.

Présence d'au moins 2 habitations principales ?  Oui  Non  N.C.

Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



### Caractéristique du bâtiment

Parcelle d'assise : **AY 0117**

Le bâtiment présente-t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.

L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.

Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.

La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.

Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : **128 m<sup>2</sup>**

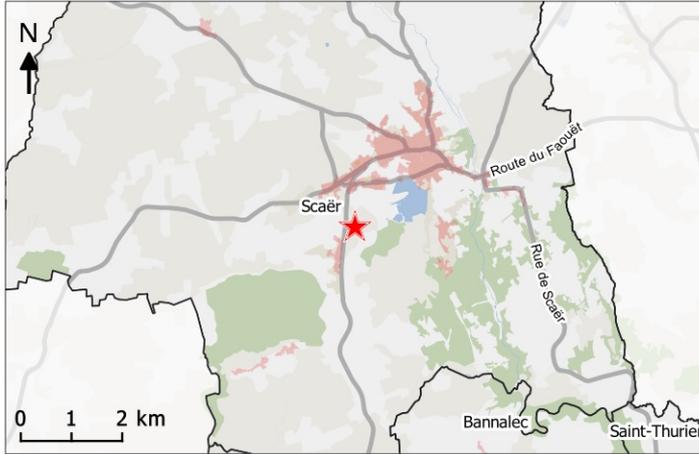
Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.

La desserte du bâtiment semble-t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires

## Scaër - Kerbasquiou

Identifiant PLUi : 2927418



### Environnement bâti et agricole

- Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.
- Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.
- Perte potentielle de surface agricole épanodable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.
- Présence d'au moins 2 habitations principales?  Oui  Non  N.C.
- Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



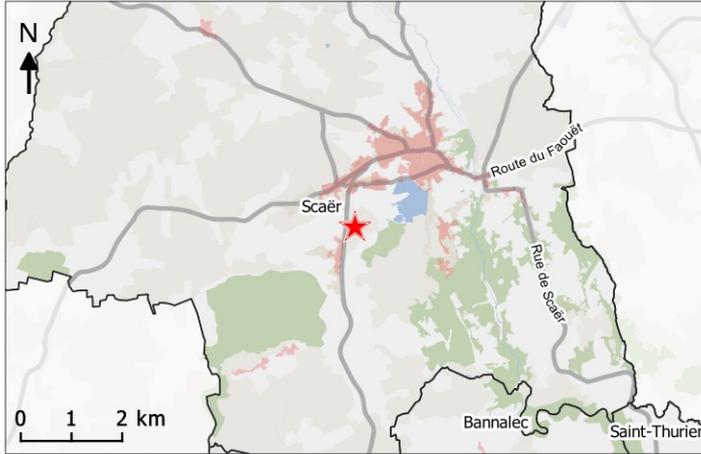
### Caractéristique du bâtiment

- Parcelle d'assise : **AY 0117**
- Le bâtiment présente t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.
- L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.
- Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.
- La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.
- Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : **96 m<sup>2</sup>**
- Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.
- La desserte du bâtiment semble t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires

## Scaër - Kerbasquiou

Identifiant PLUi : 2927420



### Environnement bâti et agricole

Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.

Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.

Perte potentielle de surface agricole épanodable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.

Présence d'au moins 2 habitations principales?  Oui  Non  N.C.

Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



### Caractéristique du bâtiment

Parcelle d'assise : AY 0117

Le bâtiment présente t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.

L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.

Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.

La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.

Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : 144 m<sup>2</sup>

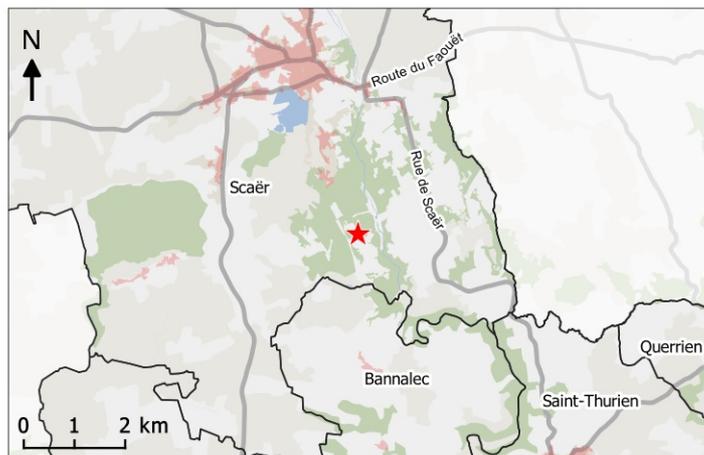
Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.

La desserte du bâtiment semble t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires

## Scaër - Kergaouen

Identifiant PLUi : 2927727



### Environnement bâti et agricole

Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.

Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.

Perte potentielle de surface agricole épanodable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.

Présence d'au moins 2 habitations principales ?  Oui  Non  N.C.

Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



### Caractéristique du bâtiment

Parcelle d'assise : **AW 0174**

Le bâtiment présente t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.

L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.

Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.

La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.

Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : **93 m<sup>2</sup>**

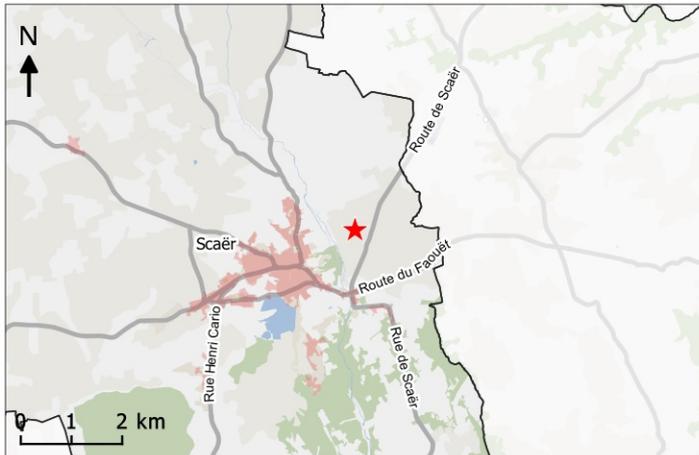
Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.

La desserte du bâtiment semble t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires

## Scaër - Kerflec'h

Identifiant PLUi : 2927763



### Environnement bâti et agricole

Bâtiment situé dans un hameau ?  Oui  Non  N.C.

Absence de bâtiment servant à la production agricole à moins de 200 m :  Oui  Non  N.C.

Perte potentielle de surface agricole épanable inférieure à 500 m<sup>2</sup> ?  Oui  Non  N.C.

Présence d'au moins 2 habitations principales?  Oui  Non  N.C.

Si oui, sont-elles des habitations principales de non actifs agricoles :  Oui  Non  N.C.



### Caractéristique du bâtiment

Parcelle d'assise : **E9 E970**

Le bâtiment présente t-il un intérêt architectural ou patrimonial avéré ?  Oui  Non  N.C.

L'activité agricole est arrêtée depuis plus de 5 ans ?  Oui  Non  N.C.

Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une mise aux normes environnementales avec versement de subventions publiques ?  Oui  Non  N.C.

La création d'un système d'assainissement autonome et le raccordement aux différents réseaux est-il possible ?  Oui  Non  N.C.

Emprise au sol estimée du bâtiment en m<sup>2</sup> : **110 m<sup>2</sup>**

Le bâtiment permet la création d'une habitation d'au moins 60m<sup>2</sup> de surface plancher, hors extension  Oui  Non  N.C.

La desserte du bâtiment semble t-elle compatible avec la circulation des engins agricoles ?  Oui  Non  N.C.

Commentaires